

FICHE COMMUNICATION

Cette fiche a pour objectif de permettre **aux associations lambescaines, aux producteurs lambescains et aux domaines viticoles lambescains**, de transmettre aux services municipaux (Vie associative et Communication) des événements qu'ils souhaitent voir communiquer sur l'agenda bimestriel et le site internet de la Ville.

Les élus et services municipaux sont les seuls juges de l'opportunité de cette publication.

Cette fiche doit être transmise au plus tard 2 mois avant la parution de l'agenda.

Exemple : le 1^{er} septembre pour une parution dans l'agenda de Novembre/Décembre et sur le site internet

Merci de transmettre cette fiche, photo/logo, par mail au service Vie Associative : association@lambesc.fr
Merci de transmettre les photos/logos en pièces jointes et non insérées dans le corps du mail, afin qu'elles puissent être exploitées. Les photos qui ne respecteront pas cette consigne ne pourront pas être diffusées.
Renseignements au 04 42 17 95 58

Coordonnées du référent de l'événement :

Éléments à destination du public

Date de l'événement :

Horaires :

Lieu(x) :

Nom de l'événement :

Nom de l'organisateur :

Descriptif court de l'événement (5 lignes max.) :

Public visé :

Tarifs :

Contact pour renseignements et réservation :

Cadre réservé aux services municipaux

Service Vie Associative	Service Communication
Date de réception de la demande :	Date de réception de la demande : Parution Agenda ☐ Publication Site web ☐